



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Nigeria

Question écrite n° 78811

## Texte de la question

M. Édouard Courtial attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les crimes commis par l'organisation terroriste Boko Haram au Cameroun et au Nigéria. Après le rapt en avril 2014 à Chibok de 276 lycéennes, ce mouvement salafiste djihadiste proche de Daech et d'Al Qaida s'est à nouveau signalé en ce début d'année par l'attaque de Baga, un grand carrefour situé sur les rives du lac Tchad à l'extrême nord-est du Nigéria. Lors de cette offensive, 16 localités auraient été brûlées au nom de l'établissement du califat islamique dans le nord-est du Nigéria. Il s'agit de la plus grande et plus destructrice attaque jamais perpétrée par la secte islamique, massacrant sans distinction hommes, femmes et enfants dans des conditions effroyables. Quelques jours après ce massacre, le groupe terroriste a inquiété le Cameroun avec une attaque de grande envergure contre une base militaire dans l'extrême nord du territoire camerounais où plusieurs centaines de personnes, majoritairement des civils, ont été massacrées. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les dispositions qu'entend prendre le Gouvernement pour mettre fin à l'extension inquiétante de la barbarie de cette organisation terroriste.

## Texte de la réponse

Face aux agissements terroristes de Boko Haram, une réponse africaine a commencé à se mettre en place, et a donné de premiers résultats encourageants, avec le soutien de la France et d'autres partenaires internationaux. Depuis le sommet de Paris en mai 2014, la France a soutenu la mobilisation internationale, africaine et régionale dans la lutte contre Boko Haram. Elle soutient en particulier l'action résolue des pays concernés, en particulier le Nigéria, le Cameroun, le Niger et le Tchad y compris par un appui en termes de formation, de logistique et de renseignement. Face à la situation humanitaire dramatique, avec 1,5 million de déplacés et 200 000 réfugiés dans la région du lac Tchad, la France a débloqué plus de cinq millions d'euros d'aide d'urgence, dont 1,8 M€ au profit des activités du Comité international de la Croix-Rouge et 1,25 M€ pour le Haut-Commissariat pour les réfugiés. Elle continue d'appuyer l'action humanitaire d'urgence de l'Union européenne à destination du Nigéria. À plus long terme, la lutte contre Boko Haram passe par le développement des régions concernées. La France a consacré, en 2013, environ 200 M€ d'aide publique au développement au profit du Cameroun, du Niger, du Nigéria et du Tchad et continuera d'accompagner le développement de ces pays.

## Données clés

**Auteur :** [M. Édouard Courtial](#)

**Circonscription :** Oise (7<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 78811

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 avril 2015](#), page 3132

**Réponse publiée au JO le :** [26 mai 2015](#), page 3897